

Québec le 6 décembre 2021

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/21-232

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès en ce qui concerne l'annonce du 17 juin au sujet de la modernisation et les constructions des écoles, visant à obtenir la liste des projets acceptés par le Ministère, ventilé par CSS/CS en indiquant :

- le projet (construction, agrandissement, rénovation, etc.) ;
- le nom de l'école ;
- le Centre de services scolaire ;
- le coût du projet estimé ;
- le nombre d'élèves et de classes ;
- le taux d'occupation actuel ;
- le nombre de classes de maternelle 4 ans ;
- l'évaluation du projet par le ministère;
- la date de réalisation du projet.

Vous trouverez ci-annexé des documents répondant partiellement à votre demande. Nous vous informons que des renseignements ont été caviardés, étant donné qu'il s'agit de renseignements techniques dont la divulgation risquerait de procurer un avantage à un tiers. Cette décision s'appuie sur les articles 21 et 22 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, (RLRQ, chapitre A-2.1 ci-après « la Loi »). Vous trouverez également une reproduction des articles de loi ci-mentionnés.

... 2

Le Ministère ne détient pas de documents présentant les renseignements sur le taux d'occupation, l'évaluation du projet et la date de réalisation.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt

IB/JG/mc

p. j. 4

Répartition du 1,2 G\$ prévu en 21-22 pour rénover les écoles*

Code d'organisme	CSS/CS	Aide financière du Ministère
---	École des Naskapis	500 000 \$
689000	Centre de services scolaire du Littoral	2 000 000 \$
711000	Centre de services scolaire des Monts-et-Marées	12 975 549 \$
712000	Centre de services scolaire des Phares	9 040 234 \$
713000	Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	5 285 263 \$
714000	Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup	8 403 310 \$
721000	Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets	7 850 591 \$
722000	Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean	7 237 374 \$
723000	Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay	19 816 585 \$
724000	Centre de services scolaire De La Jonquière	9 688 694 \$
731000	Centre de services scolaire de Charlevoix	4 069 599 \$
732000	Centre de services scolaire de la Capitale	28 473 058 \$
733000	Centre de services scolaire des Découvreurs	15 572 939 \$
734000	Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries	20 774 895 \$
735000	Centre de services scolaire de Portneuf	6 266 296 \$
741000	Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy	17 037 776 \$
742000	Centre de services scolaire de l'Énergie	12 318 760 \$
751000	Centre de services scolaire des Hauts-Cantons	7 520 277 \$
752000	Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke	17 122 631 \$
753000	Centre de services scolaire des Sommets	7 961 405 \$
759000	Commission scolaire crie	12 700 000 \$
761000	Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	35 788 439 \$
762000	Centre de services scolaire de Montréal	173 041 686 \$
763000	Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	52 834 804 \$
769000	Commission scolaire Kativik	11 194 533 \$
771000	Centre de services scolaire des Draveurs	12 636 481 \$
772000	Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais	12 116 114 \$
773000	Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées	6 142 253 \$
774000	Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	3 466 008 \$
781000	Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue	2 963 078 \$
782000	Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda	7 673 405 \$
783000	Centre de services scolaire Harricana	6 593 048 \$
784000	Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	6 380 195 \$
785000	Centre de services scolaire du Lac-Abitibi	5 370 725 \$
791000	Centre de services scolaire de l'Estuaire	14 174 737 \$
792000	Centre de services scolaire du Fer	17 119 750 \$
793000	Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	1 726 935 \$
801000	Centre de services scolaire de la Baie-James	3 674 347 \$
811000	Centre de services scolaire des Îles	2 350 015 \$
812000	Centre de services scolaire des Chic-Chocs	7 288 347 \$
813000	Centre de services scolaire René-Lévesque	6 958 052 \$
821000	Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud	14 454 954 \$
822000	Centre de services scolaire des Appalaches	5 630 021 \$
823000	Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin	16 175 714 \$
824000	Centre de services scolaire des Navigateurs	16 503 926 \$
831000	Centre de services scolaire de Laval	63 724 329 \$
841000	Centre de services scolaire des Affluents	27 763 283 \$
842000	Centre de services scolaire des Samares	26 326 420 \$
851000	Centre de services scolaire des Mille-Îles	37 201 120 \$
852000	Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord	20 628 600 \$
853000	Centre de services scolaire des Laurentides	6 931 413 \$
854000	Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides	5 678 524 \$
861000	Centre de services scolaire de Sorel-Tracy	7 612 866 \$
862000	Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe	18 946 932 \$
863000	Centre de services scolaire des Hautes-Rivières	16 779 942 \$
864000	Centre de services scolaire Marie-Victorin	31 750 470 \$
865000	Centre de services scolaire des Patriotes	29 310 636 \$
866000	Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs	14 891 156 \$
867000	Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries	22 546 858 \$
868000	Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands	11 763 249 \$
869000	Centre de services scolaire des Trois-Lacs	10 407 247 \$
871000	Centre de services scolaire de la Riveraine	5 566 406 \$
872000	Centre de services scolaire des Bois-Francs	11 043 013 \$
873000	Centre de services scolaire des Chênes	13 995 649 \$
881000	Commission scolaire Central Québec	6 767 482 \$
882000	Commission scolaire Eastern Shores	2 123 733 \$
883000	Commission scolaire Eastern Townships	12 150 190 \$
884000	Commission scolaire Riverside	8 125 100 \$
885000	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	13 912 516 \$
886000	Commission scolaire Western Québec	8 807 467 \$
887000	Commission scolaire English-Montréal	39 592 543 \$
888000	Commission scolaire Lester-B.-Pearson	25 096 796 \$
889000	Commission scolaire New Frontiers	5 553 689 \$
		1 179 870 432 \$

*La sélection des projets à réaliser est sous la responsabilité de chaque organisme scolaire (en respect avec les règles budgétaires en vigueur).

DOCUMENT DE TRAVAIL

Projets retenus

RA	CSS/CS	Municipalité	Circonscription	Type	Projet	Nombre de classes de mat 4 ans	Nombre de classes (présco-prim)	Nombre d'élèves ¹ (primaire)	Nombre de places-élèves (secondaire)	Estimation (aide financière du Ministère)
3	Découvreurs	Québec	Jean-Talon	Agrandissement	Agrandissement de l'école Saint-Yves, située à Québec, pour en faire une école de 24 classes	3	13	299	N/A	
3	Découvreurs	Québec	Louis-Hébert	Agrandissement	Agrandissement de l'école du Campanile, située à Québec, pour en faire une école de 27 classes	3	10	230	N/A	
3	Découvreurs	Québec	Jean-Talon	Agrandissement	Agrandissement de l'école Saint-Louis-de-France I, située à Québec, pour en faire une école de 18 classes	4	8	184	N/A	
5	Région-de-Sherbrooke	Sherbrooke	Sherbrooke	Construction	Construction d'une école primaire de 16 classes à Sherbrooke	2	16	368	N/A	
9	École des Naskapis	Kawawachikamach	Duplessis	Autres	Contribution financière addtionnelle - Construction d'un garage d'autobus chauffé	N/A	N/A	N/A	N/A	
9	Littoral	À venir	Duplessis	Autres	Construction de 16 logements	N/A	N/A	N/A	N/A	
9	Littoral	Blanc-Sablon	Duplessis	Agrandissement	Agrandissement de l'école Mgr Scheffer	N/D	N/D	N/D	N/D	
10	crie	À venir	Ungava	Autres	Construction de 20 logements	N/A	N/A	N/A	N/A	
10	crie	Wemindji	Ungava	Agrandissement	Réaménagement et agrandissement de l'école Maquatua Eeyou	N/D	N/D	N/D	N/D	
10	crie	À venir	Ungava	Autres	Construction de 3 garages / entrepôts chauffés	N/A	N/A	N/A	N/A	
10	crie	Chisasibi	Ungava	Autres	Contribution financière addtionnelle - Construction d'une école primaire	N/A	N/A	N/A	N/A	
10	Kativik	À venir	Ungava	Autres	Construction de 20 logements	N/A	N/A	N/A	N/A	
10	Kativik	Umiujaq	Ungava	Modulaires	Locaux temporaires durant l'élaboration du projet d'agrandissement d'une école	N/A	N/A	N/A	N/A	
10	Kativik	Kangiqsujuaq	Ungava	Autres	Contribution financière addtionnelle - Ajout de 4 classes à un centre de formation générale des adultes	N/A	N/A	N/A	N/A	
10	Kativik	À venir	Ungava	Autres	Contribution financière addtionnelle - Construction de deux entrepôts / garages	N/A	N/A	N/A	N/A	
13	Laval	N/A	N/A	Modulaires	Acquisition de 8 maisons-classes	N/A	N/A	N/A	N/A	
14	Affluents	L'Assomption	L'Assomption	Agrandissement	Agrandissement de l'école De L'Amitié, située à L'Assomption, pour en faire une école de 696 places-élèves	0	0	0	174	
14	Samares	Sainte-Marcelline-de-Kildare	Berthier	Construction	Remplacement et agrandissement de l'école de Sainte-Marcelline, située Sainte-Marcelline-de-Kildare, par la construction d'une école primaire de 10 classes	2	6	138	N/A	
15	Mille-Îles	N/A	N/A	Modulaires	Acquisition de 14 classes modulaires pour le secondaire	N/A	N/A	N/A	N/A	

Projets retenus

RA	CSS/CS	Municipalité	Circonscription	Type	Projet	Nombre de classes de mat 4 ans	Nombre de classes (présco-prim)	Nombre d'élèves ¹ (primaire)	Nombre de places-élèves (secondaire)	Estimation (aide financière du Ministère)
15	Mille-Îles	N/A	N/A	Modulaires	Acquisition de 16 classes modulaires pour le secondaire	N/A	N/A	N/A	N/A	
16	Saint-Hyacinthe	À venir	Saint-Hyacinthe	Construction	Construction d'une école primaire de 14 classes (secteur Saint-Hyacinthe)	1	14	322	N/A	
16	Hautes-Rivières	Marieville	Iberville	Modulaires	Acquisition de modulaires à l'école Mgr-Euclide-Théberge	N/A	N/A	N/A	N/A	
16	Hautes-Rivières	Saint-Césaire	Iberville	Modulaires	Acquisition de modulaires à l'école Paul-Germain-Ostiguy	N/A	N/A	N/A	N/A	
16	Marie-Victorin	Longueuil	Marie-Victorin	Transformation	Transformation du bâtiment Annexe Bourassa pour en faire une école primaire de 8 classes à Longueuil	0	8	184	N/A	
16	Marie-Victorin	Longueuil	Marie-Victorin	Construction	Construction d'une école primaire de 24 classes à Longueuil	3	24	552	N/A	
16	Marie-Victorin	Longueuil	Vachon, Laporte ou Taillon	Construction	Construction d'une école primaire de 24 classes à Longueuil	3	24	552	N/A	
16	Patriotes	Boucherville	Montarville	Construction	Construction d'une école primaire de 16 classes à Boucherville	2	16	368	N/A	
16	Patriotes	Boucherville	Montarville	Modulaires	Acquisition de 6 classes modulaires à l'école Les Jeunes Découvreurs	N/A	N/A	N/A	N/A	
16	Patriotes	Saint-Bruno-de-Montarville	Montarville	Modulaires	Acquisition de 6 classes modulaires à l'école Albert-Schweitzer	N/A	N/A	N/A	N/A	
16	Patriotes	Mont-Saint-Hilaire	Borduas	Modulaires	Acquisition de 8 classes modulaires à l'école secondaire Ozias-Leduc	N/A	N/A	N/A	N/A	
16	Grandes-Seigneuries	Châteauguay	Châteauguay	Construction	Construction d'une école primaire de 18 classes à Châteauguay (secteur ouest)	2	18	414	N/A	
16	Grandes-Seigneuries	Saint-Constant	Sanguinet	Construction	Construction d'une école primaire de 26 classes à Saint-Constant (secteur nord-ouest)	3	26	598	N/A	
16	Grandes-Seigneuries	Candiac	La Prairie	Construction	Construction d'une école primaire de 26 classes à Candiac (secteur nord) (quartier de la gare)	3	26	598	N/A	
16	Grandes-Seigneuries	Châteauguay	Châteauguay	Agrandissement	Agrandissement de l'école Gérin-Lajoie, située à Châteauguay, pour en faire une école de 31 classes	3	4	92	N/A	
16	Grandes-Seigneuries	Saint-Mathieu	Sanguinet	Modulaires	Acquisition de locaux modulaires à l'école Jacques-Barclay	N/A	N/A	N/A	N/A	
16	Grandes-Seigneuries	La Prairie	La Prairie	Modulaires	Acquisition de locaux modulaires à l'école Notre-Dame	N/A	N/A	N/A	N/A	
16	Grandes-Seigneuries	Sainte-Catherine	Sanguinet	Modulaires	Acquisition de locaux modulaires à l'école Saint-Jean	N/A	N/A	N/A	N/A	
16	Lester-B.-Pearson	À venir	Vaudreuil ou Soulanges	Construction	Construction d'une école primaire de 21 classes (secteurs 15, 16, 17 ou 18)	2	21	483	N/A	
16	Riverside	Brossard	La Pinière	Agrandissement	Agrandissement de l'école Harold-Napper, située à Brossard, pour en faire une école de 28 classes	2	8	184	N/A	

Projets retenus

RA	CSS/CS	Municipalité	Circonscription	Type	Projet	Nombre de classes de mat 4 ans	Nombre de classes (présco-prim)	Nombre d'élèves ¹ (primaire)	Nombre de places-élèves (secondaire)	Estimation (aide financière du Ministère)
16	Riverside	Saint-Lambert	Laporte	Agrandissement	Agrandissement de l'école secondaire internationale de Saint-Lambert pour relocaliser la clientèle du service régional ou suprarégional de scolarisation de l'école Reach et la clientèle HDAA hors mandat régional	N/A	N/A	N/A	N/A	
Réserve pour analyses complémentaires						---	---	---	---	
Réserve pour programmes d'études en formation professionnelle						---	---	---	---	
Réserve pour MAO et réaménagement au préscolaire						---	---	---	---	
40 projets						38	242	5566	174	

1. Nombre à titre indicatif seulement (un ratio moyen de 23 élèves par classe a été utilisé).

CHAPITRE II

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION I

DROIT D'ACCÈS

21. Un organisme public peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de révéler un emprunt, un projet d'emprunt, une transaction ou un projet de transaction relatifs à des biens, des services ou des travaux, un projet de tarification, un projet d'imposition d'une taxe ou d'une redevance ou de modification d'une taxe ou d'une redevance, lorsque, vraisemblablement, une telle divulgation:

1° procurerait un avantage indu à une personne ou lui causerait un préjudice sérieux; ou

2° porterait sérieusement atteinte aux intérêts économiques de l'organisme public ou de la collectivité à l'égard de laquelle il est compétent.

1982, c. 30, a. 21.



22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).